

Le p'tit Ferrières...



Bulletin municipal de Ferrières-Haut-Clocher

Avril 2021 - N°2



Mesdames, Messieurs,

Depuis notre prise de fonction, 11 mois se sont écoulés.

Bien que ralentis par la pandémie qui bouleverse notre quotidien, nous continuons à avancer sur différents projets avec notamment des demandes de subventions auprès de l'État pour l'espace multisports et l'aire de jeux pour enfants.

Nous déplorons, en raison de la baisse de la démographie infantile, la fermeture, à la rentrée prochaine, d'une classe dans notre école et probablement une autre dans le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) en 2022. Il est donc essentiel de dynamiser notre commune pour attirer des familles et conserver nos classes.

Dans les prochains mois, nous allons finaliser les nombreux travaux inachevés depuis de nombreuses années : ateliers municipaux, extension à l'arrière de Vival, voirie du parking de l'école, entretien des murs de l'ancienne école.

Dans les semaines à venir vous pourrez découvrir le nouveau fleurissement du village.

Le dixième marché vient de se tenir avec une fréquentation et une bonne ambiance toujours au rendez-vous qui confortent les exposants à revenir et de nouveaux à nous rejoindre.

Nous préparons d'autres animations avant l'été qui devraient être de nouveaux moments d'échanges et de rencontres pour tous.

Prenez soin de vous et de ceux qui vous sont chers.

Jean-Daniel Guitton

Nouveau projet pour la commune

Voici plusieurs mois déjà que l'équipe municipale travaille sur un projet d'envergure, celui de l'installation d'un espace multisports sur notre commune.

On le sait très attendu par tous. Nous souhaitons l'accompagner d'un ensemble de jeux pour les petits, de bancs et tables de pique-nique, d'appareils de fitness et d'un aménagement de places de parking.

C'est un investissement important pour le village. Plusieurs entreprises spécialisées ont été contactées, leurs propositions sont étudiées attentivement. Nous avons déposé une demande de subvention au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) auprès de l'Etat et du Département ainsi qu'auprès du fond de concours de la communauté de communes.

Sa construction sera le résultat d'une réelle volonté de la municipalité d'offrir aux jeunes et aux familles un équipement sportif ouvert à tous et gratuit. Il sera utilisé par les écoles, l'accueil de loisirs et les habitants désireux de se retrouver pour pratiquer différents sports.



Sécurité routière

Alertés par des habitants sur la vitesse supposée excessive de certains véhicules traversant la commune, nous avons rencontré les représentants de la Direction de la mobilité du Département de l'Eure.

Vous avez pu voir récemment que des dispositifs de comptage, d'analyse du flux de circulation et de relevés de vitesse avaient été temporairement installés à différents endroits de la commune :

⇒ l'entrée de Ferrières-Haut-Clocher dans le sens « Portes ==> Ferrières-Haut-Clocher »

⇒ rue Sainte-Christine

⇒ l'entrée du Censier dans le sens « Ferrières-Haut-Clocher ==> Le Censier »

Selon les résultats de ces observations, nous envisagerons des aménagements pour améliorer la sécurité de tous.

Voirie

Max Rongrais, le président de la commission voirie de la communauté de communes, s'est déplacé dernièrement dans notre village afin d'identifier avec M. Guitton et M. Tanguy les travaux de rénovation et d'amélioration des voies communales à envisager dans les années à venir. Voici quelques points qui ont été notés :

- ⇒ rénovation des bas-côtés de la route d'Evreux
- ⇒ prolongement de la voirie chemin des Chaumières
- ⇒ résoudre le problème d'inondation à hauteur de la mare rue d'Angerville



L'accès à l'école, derrière Vival, devra aussi être terminé prochainement.

Subsiste le problème de l'impasse de la Pommeraie à Oissel-le-Noble qui ne peut pas être reprise par la commune vu l'état actuel de la voirie. Nous allons faire notre possible pour accompagner les habitants victimes de cette situation depuis près de 15 ans. N'hésitez pas à nous alerter sur des problèmes de voirie que vous constateriez.

Déclarer une défaillance de l'éclairage public

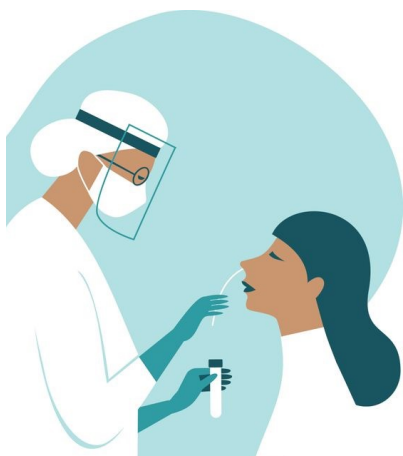
Si un lampadaire ou une section d'éclairage public est en panne à proximité de votre domicile, vous pouvez facilement nous aider à accélérer le dépannage. Prenez contact avec la mairie et communiquez-nous l'adresse du luminaire ou de la zone en panne.

La mairie accompagne les seniors dans la vaccination

Depuis le début de la pandémie, la commune propose un accompagnement des habitants, notamment des plus âgés. Plusieurs services municipaux gratuits ont été proposés comme le portage de courses via la supérette Vival.

La mairie poursuit son action en accompagnant dans leur démarche les personnes souhaitant se faire vacciner. Il leur est proposé de les accompagner dans leur prise de rendez-vous par téléphone ou par internet, 15 habitants ont déjà profité de cette aide. Pour ceux qui ne disposent pas de solution de déplacement, la commune propose de les véhiculer jusqu'au centre le plus proche.

Les seniors de 75 ans et plus ou les personnes prioritaires, souffrant de pathologie, peuvent contacter la mairie au 02 32 24 94 20 afin d'obtenir l'accompagnement et les renseignements souhaités.



COVID-19 : Les infirmières de Ferrières se sont mobilisées

Décembre 2020, **Auréli Charlet** et **Christelle Viorney**, infirmières libérales à Ferrières-Haut-Clocher se sont organisées pour proposer à la population plusieurs permanences pour effectuer des tests antigéniques dans des locaux prêtés à l'occasion par la commune. Les habitants de Ferrières-Haut-Clocher ainsi que les habitants aux alentours ont pu profiter de ces dépistages avant Noël.

Nous remercions les infirmières pour leur engagement auprès de la population.

Échos du conseil municipal

Le 29 septembre 2020, le conseil a :



- ◆ Voté les tarifs des activités sportives enfants (multisports, danse, judo) et Sport adultes (Pilate, gym douce, cardio training, danse sportive).
- ◆ Approuvé l'arrêt de la prestation de nettoyage à titre gracieux des locaux médicaux. Les parties communes resteront à la charge de la commune.
- ◆ Émis un avis favorable à l'ouverture à la location de la petite salle aux personnes hors commune (300 €).
- ◆ Décidé de ne pas donner suite à une demande de participation communale aux frais d'édification d'une clôture en bordure d'un chemin rural.
- ◆ Émis un avis favorable au lancement d'une étude d'aménagement d'une aire sportive et de loisirs pour les familles, comprenant un espace multisports, des jeux, des tables et bancs...

Le 26 octobre 2020, le conseil a :

- ◆ Approuvé la demande de subventions pour l'installation d'équipements de protection contre les incendies sur deux zones dépourvues de la commune.
- ◆ Voté à l'unanimité l'exonération totale de la taxe d'aménagement sur les abris de jardin, soumis à déclaration préalable.
- ◆ Approuvé l'opération du S.I.E.G.E pour le renforcement du réseau électricité, d'éclairage public et de télécommunications chemin de Caugé. La participation financière de la commune s'élève à : 12 783,33 € pour un montant des travaux de 91 000 €.

Le 10 décembre 2020, le conseil a :

- ◆ Émis un avis favorable à la mise à disposition à titre gracieux d'un local à la demande des infirmières souhaitant réaliser des tests COVID.
- ◆ Autorisé qu'une étude soit menée afin de pouvoir instaurer un service de transport collectif pour le marché de Conches du jeudi matin.
- ◆ Approuvé la distribution de bons cadeaux pour Noël aux employés de la commune.

Le 15 février 2021, le conseil a :

- ◆ Accepté d'exonérer d'un mois de loyer le salon de coiffure suite au second confinement.
- ◆ Voté le changement de fournisseur d'électricité. Gain à l'année : 6 900 €.
- ◆ Approuvé des devis, afin de mettre la commune en conformité avec la loi, pour :
 - la création d'un document unique des risques professionnels en termes de sécurité et de santé des salariés au travail (2 700 € pour l'inventaire des risques).
 - la mission de responsable unique de sécurité pour l'année 2021 (1 500 € pour le responsable unique de sécurité).

Les infos municipales

- ◆ Émis un avis favorable au dépôt de 3 dossiers de demande de subventions au titre de la DETR auprès de l'Etat et du Département : un dossier pour une aire ludique et sportive avec un plateau multisports, des appareils de fitness et des jeux pour enfants; un deuxième dossier pour la réalisation d'un parking, avec une aire de covoiturage (environ 220 000 €); un dernier dossier pour la sécurité incendie avec l'installation d'une cuve enterrée de 30 000 litres (environ 13 440 €).

Le 15 mars 2021, le conseil a :

- ◆ Voté les comptes 2020 de la commune :
 - ⇒ section fonctionnement : en dépenses nettes : 1 259 088,89 € ; en recettes nettes 1 383 503,13 € ;
 - ⇒ section investissement : en dépenses nettes : 133 218,57 € ; en recettes nettes : 123 417,69 €.
- ◆ Voté les comptes 2020 du commerce multi-services :
 - ⇒ section fonctionnement : en dépenses nettes : 220 876,98 € ; en recettes nettes : 248 909,05 € ;
 - ⇒ section investissement : en dépenses nettes : 55 105,59 € ; en recettes nettes : 50 703,31 €.

Les dates des conseils sont communiquées sur les panneaux d'affichage à la mairie. Vous retrouverez l'intégralité des comptes rendus des conseils municipaux sur le site de la mairie (www.ferrieres-haut-clocher.org). Les comptes rendus sont également affichés sur les panneaux de la mairie.

Manger local au restaurant scolaire, c'est possible !

Nos écoles ont la chance de posséder une cuisine centrale située à Ferrières-Haut-Clocher où les produits sont cuisinés sur place avant d'être acheminés à Ormes et Portes.

Avec plus de 170 repas confectionnés par jour, nous veillons à proposer une qualité et une diversité de produits aux enfants à chaque déjeuner.

Nous souhaitons promouvoir les circuits courts en entreprenant des partenariats avec des producteurs locaux comme avec la [ferme maraîchère du Fidelaire](#) et la [ferme Le Buisson Duret au Tilleul-Lambert](#).

Une démarche que nous souhaitons élargir à d'autres producteurs locaux.



Dons de jouets

Un appel aux dons de jouets avait été lancé en fin d'année 2020 auprès de la population afin de renouveler les jeux des enfants fréquentant le centre de loisirs de la commune. Nous souhaitons vous remercier chaleureusement pour votre élan de générosité, qui a largement dépassé nos attentes.





Concours photo Halloween

En octobre, pour remplacer le traditionnel porte à porte d'Halloween à la recherche de bonbons, nous avons proposé aux enfants et familles de la commune de se déguiser et de se maquiller pour participer à un concours photo. La participation a été au rendez-vous et nous avons récompensé 5 photos avec des bons d'achats à la librairie L'Oiseau lire d'Evreux, des bonbons et divers petits objets...

Le concours sera reconduit cette année.

Un spectacle de Noël en musique

Le contexte sanitaire n'a pas permis à la municipalité d'offrir le traditionnel spectacle de Noël à tous les enfants de la commune. Pour autant, la mairie a reçu l'autorisation de maintenir l'évènement sur le temps scolaire auprès des enfants scolarisés à Ferrières-Haut-Clocher. Ils ont ainsi pu profiter du spectacle musical *"Bruits de jardin"* de la *Compagnie du Chat Bada*.



Des cadeaux offerts aux enfants

Le Père Noël avait pour habitude de profiter du traditionnel spectacle de fin d'année pour distribuer les cadeaux aux enfants de la commune. Mais cette année, le Père Noël a dû s'adapter au COVID-19 ! Accompagné de ses lutins, c'est à bord de son traîneau que le Père Noël a sillonné les rues du village pour offrir plus de 170 cadeaux aux enfants qui l'attendaient les yeux remplis par la magie de Noël.

Distribution de paniers gourmands

Le contexte sanitaire n'a pas permis d'organiser un repas des aînés comme nous le souhaitions, l'équipe municipale a donc choisi d'offrir des paniers gourmands aux seniors de la commune.

Le 19 décembre, 70 paniers garnis ont été distribués.



Téléthon 2020

Malgré un contexte sanitaire difficile, des actions ont été menées pour aider le Téléthon :

- un concours de dessin organisé par l'ALSH (centre de loisirs) pour les enfants;
- une vente de cartes postales à Vival, offertes par les photographes de « Milieu du Ciel »;
- une vente de BD des éditions « Varou » au P'tit marché.

Nouveaux services dans votre supérette Vival !



Nos commerces et services médicaux sont des atouts majeurs de notre village. Nous travaillons pour diversifier les produits et améliorer les services proposés à Vival.

Certaines nouveautés sont déjà mises en place :

- ⇒ un service de presse élargi : Paris Normandie, l'Eure Infos, La Dépêche, M Ta Ville (magazine gratuit);
- ⇒ un dépôt de pain frais provenant de l'artisan boulanger de La Bonneville « La Bonneilloise » en remplacement des pains surgelés;
- ⇒ une offre occasionnelle de poulets fermiers rôtis à la broche disponibles le samedi et dimanche matin (sur réservation 02.32.24.94.70).

Ces services se sont ajoutés aux produits frais, légumes, épicerie, boissons, bouteilles de gaz, point poste...

Une étude est en cours pour vous proposer un point relais colis et un espace de produits locaux.

Nous souhaitons également pouvoir rapidement élargir les horaires d'ouverture.

Horaires d'ouvertures

Mardi, jeudi et vendredi :

08 h - 12 h 30 / 15 h - 19 h

Mercredi : 08 h - 12 h 30

Samedi et dimanche : 08 h - 12 h



Commerçants, artisans, professions libérales

La municipalité souhaite consacrer un espace sur ses différents supports de communication (site internet, bulletin municipal, Facebook, Panneau Pocket) pour faire connaître les services, commerçants et artisans de notre village.

Vous pouvez adresser vos informations concernant votre activité avec des photos à :

mairiefhc@yahoo.fr

Food trucks

Sur la place de la mairie, retrouvez un choix varié de menus à emporter :

- le mardi « **Mica's Pizza** »;
- 1 mercredi sur 2 « **Au petit chef** »;
- le vendredi soir, en alternance, les plats traditionnels mauriciens des « **Saveurs de l'île Maurice** » ou les empanadas d'« **El Carrito** ».

Suite au couvre-feu, certains proposent un service de livraison.

Retrouvez-les également lors du P'tit marché.

Des Ferriérois et des Ferrièresois sur les ondes

Du 30 novembre au 4 décembre 2020, « *Les normands du bout du coin* », l'émission de France Bleu Normandie a mis Ferrières à l'honneur. L'animateur **Frédéric Romanuik** sillonne la région pour nous faire découvrir des métiers, des passions, des talents et des parcours étonnants. Il est venu rencontrer 5 habitants de notre village :



• **Epaminondas Chiriacopol**, musicien et créateur du magazine *Lux in nocte*



• **Dominique Beautier**, apiculteur et producteur de cidre



• **Sinh Doan**, photographe passionnée de nature.



• **Marie-Pierre Villepoux**, participante au Trophée Roses des sables

• **Elise Masseline**, championne de France junior de canoë slalom biplace mixte.

Vous pouvez réécouter ces émissions en podcast sur France Bleu Normandie.

Elise Masseline, de l'or pour notre championne de France



Jeudi 29 octobre 2020, avec son co-équipier Fabien Bonvalet, Elise Masseline habitante de Ferrières-Haut-Clocher, remporte le titre national en canoë biplace mixte slalom junior dans les Hautes-Alpes. Pensionnaire au club sportif de canoë-kayak de Beaumont-le-Roger, les jeunes normands ont classé leur club à la deuxième place parmi les clubs français dans le domaine.

L'objectif pour l'été 2021 à Bourg-Saint-Maurice est de conserver le titre de champion de France en double mixte junior.

Trophée Roses des Sables



Deux Ferrièresois participeront à une course très difficile dans le désert marocain, un rallye raid 100% féminin et solidaire au Maroc, le Trophée Roses des Sables.

Un défi sportif et personnel qu'elles ont voulu également solidaire, pour l'association "Ruban Rose". Pendant 15 jours (du 12 au 24 octobre 2021), au volant de leur 4x4, elles avaleront les kilomètres pour aider l'association qui lutte contre le cancer du sein.

- www.facebook.com/mamel.mamel.75033

Chemins de randonnées

Il existe un circuit de randonnée de 10 km au balisage jaune au départ de Ferrières-Haut-Clocher, entre l'église et la mairie.

Nous souhaitons vous proposer prochainement d'autres chemins balisés avec l'aide précieuse d'Armelle et Jean-Paul Loustau, des habitants de notre commune passionnés de marche.

De belles initiatives du Rotary Club de Conches

« Rotary secours, cœur de l'espoir »

Ce dispositif a pour but d'aider, les pompiers, le Samu, la gendarmerie et les professionnels de santé et de l'urgence dans la prise en charge rapide d'une personne âgée, d'un malade dépendant ou toute personne fragilisée par la maladie ou le handicap.

Le Cœur de l'Espoir est une boîte dans laquelle toute personne répondant aux critères ci-dessus, peut placer la fiche « Rotary Secours », dûment remplie contenant des informations vitales sur sa santé, son traitement, ses opérations, ses allergies... pour aider les services d'urgence. La fiche de renseignements devra être mise à jour.

Ce Cœur de l'Espoir est à placer dans la porte du réfrigérateur, endroit stratégique car facilement repérable par les secours.

Ce Cœur est gratuit et comporte une fiche de renseignement et un autocollant « Rotary Secours » que l'on trouvera dans les pharmacies de Conches et à la mairie de Ferrières, partenaires de l'opération.

Cet autocollant est à apposer sur le côté intérieur de la porte d'entrée, visible par les secours qui, de ce fait, sauront qu'une fiche de renseignements se trouve dans la porte du réfrigérateur.

Au final, ce Cœur de l'Espoir apporte une tranquillité d'esprit aux bénéficiaires ainsi qu'à leur famille.

Dans le cas où plusieurs personnes âgées ou fragilisées sont dans la même habitation, il faut remplir une feuille par personne et la déposer dans une boîte nominative.

Cette opération devrait débuter courant juin.

L'outil en main

L'Outil en Main a pour but la revalorisation de tous les métiers manuels et du patrimoine, par l'initiation des jeunes de 9 à 14 ans encadrés par des gens de métier bénévoles, artisans ou ouvriers qualifiés en activité ou à la retraite, avec de vrais outils au sein de vrais ateliers. Cette initiative totalement financée par des dons privés sera bientôt mise en place par le Rotary club dans des locaux mis à disposition par la mairie de Conches. Les enfants de Ferrières pourront bénéficier de cette offre.

Dès à présent, le Rotary Club recherche des artisans retraités ou encore en activités bénévoles pour encadrer ces ateliers et transmettre leur savoir. Vous pouvez apporter votre aide par le dons de matériels, outils ou machines dont vous n'avez plus l'utilité.

Il est prévu une ouverture le deuxième semestre 2021, pour le moment 5 métiers seront proposés : cordonnier, électricien, boulanger / pâtissier, couture, tricot.

Chaque enfant pourra s'initier au cours de l'année scolaire à plusieurs métiers.

Afin de compléter cette liste, nous sommes à la recherche de bénévoles, si possible retraités, pour initier ces enfants aux techniques de leurs métiers : plombier, jardinier, menuisier, peintre en bâtiment...

Les inscriptions des jeunes se feront à partir de fin juillet.

Contact : François Vanzetti 06 73 69 72 20



L'Outil en Main

Histoire des élections municipales

Tout commence à la Révolution avec le décret du 14 décembre 1789 qui organise les premières élections municipales au suffrage censitaire. Elles se déroulent en 1790.

L'avancée démocratique ne dure pas. La Révolution est remplacée par l'Empire, qui fait table rase des élections municipales, le maire est désormais nommé par le préfet.

Elles réapparaissent en 1848 avec l'avènement de la seconde République. Le suffrage universel est proclamé, pour les hommes âgés de plus de 21 ans sans condition de ressource.

A partir de 1852, pendant le second Empire, c'est à nouveau le préfet qui désigne le maire et les adjoints.

Sous la Troisième République, à partir de la loi du 14 avril 1871, c'est le système actuel qui est mis en place dans les communes de moins de 20 000 habitants mais les maires des communes importantes sont toujours nommés.

Le 5 avril 1884 est promulguée « **la grande charte républicaine de la liberté municipale** », loi toujours en vigueur uniquement remise en cause pendant l'occupation allemande et le régime de Vichy. Les conseils municipaux sont élus au suffrage universel, les conseillers municipaux élisent à leur tour un maire et des adjoints pour une durée de quatre ans puis pour 6 ans à partir de 1929.

Enfin, les élections d'avril 1945 sont marquées par l'entrée en vigueur d'un véritable suffrage universel avec le droit de vote et d'être élu des femmes.

Dès cette élection, Alberte Goubert a été élue conseillère municipale de Ferrières-Haut-Clocher jusqu'en 1965, Michèle Mareuge a ensuite été élue à partir de 1977.



*Les Maires de
Ferrières-Haut-Clocher*

Années	Maires	Durée du mandat
1793	BOUVRY Charles	2 ans
1795	CHAUVIN Jean-Charles	1 an
1796	LE BRUN Ambroise	10 ans
1807	PAPELARD Charles	1 an
1808	LE BRUN Ambroise fils	5 ans
1813	TOUZEY	11 ans
1824	BEAUMONT Jean-Pierre	18 ans
1842	DELACOUR Philippe André	1 an
1843	METTON Jean-Pierre	5 ans
1848	METTON Marin	17 ans
1865	DAMIENS Frédéric	1 an
1866	LOGRE Eustache	10 ans
1876	REMOND Eugène	5 ans
1881	LECOMTE André	11 ans
1892	BEAUMONT Charles	4 ans
1896	DUBREUIL Adolphe	12 ans
1908	CHANU Jules	11 ans
1919	FAUVEL Aimé	28 ans
1947	ROZE Léon	12 ans
1959	PREVOST Lucien	18 ans
1977	PREVOST Max	12 ans
1989	BEAUTIER Robert	31 ans
2020 - ...	GUITTON Jean-Daniel	en cours

Un appel aux souvenirs

Nous renouvelons notre appel à toute personne possédant des photos, des objets, des cartes postales, des vidéos ou des anecdotes sur le village. L'idée est de monter une exposition participative : « **Ferrières, je me souviens...** ». Si comme nous, vous souhaitez sauvegarder notre patrimoine, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie qui sera ravie de recueillir vos témoignages ou objets. Les biens confiés seront soigneusement scannés avant de vous les retourner. Il vous sera demandé de préciser que votre bien est libre de droit.

Histoire de la commune

Madame Blaisot, nous a déjà fait l'immense plaisir de nous apporter quelques photos du village.



Mairie vers 1945



Café Canu en 1949 ou 1950

Ces bâtiments ont été remplacés par les commerces et la crèche. A cette époque il y avait 3 bars dans la commune.

De gauche à droite sur la photo : M Larcier, Lucienne Baugé (épouse Canu), Eugène Blaisot et Abert Canu.



Baptême du coq de l'église en 1947

Léon Roze, Maire de la commune, était le parrain et Alberte Goubert, conseillère municipale, était la marraine.



Réparations du clocher et pose de la girouette en 1947
suite aux dégâts provoqués par la foudre

Tradition

Avant de poser le coq sur le clocher les artisans étaient invités par des habitants à passer chez eux avec la girouette. Les jeunes filles qui le voulaient, pouvaient passer par-dessus le coq pour indiquer qu'elles souhaitaient se marier dans l'année.

Brûlage des déchets végétaux

La circulaire du 18 novembre 2011 relative à l'interdiction de brûlage à l'air libre des déchets verts précise que cette pratique est strictement proscrite pour les particuliers et les collectivités.

Au-delà des possibles troubles du voisinage générés par les odeurs et la fumée, des risques d'incendies et de la pollution engendrée, une contravention de 450 € (article 131-13 du code pénal) peut être appliquée à tout contrevenant en cas de non-respect de la réglementation.



Tonte

L'arrêté préfectoral du 25 septembre 2014 stipule que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques ou autres engins bruyants ne peuvent être effectués que :

Jours ouvrables : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 20 h

Samedis : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

Dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h

Déchetterie verte FHC

- du 15 mars au 31 octobre

Le mercredi : de 13 h 30 à 17 h 30

Le samedi : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

- du 1^{er} novembre au 14 mars

Le samedi : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30

FERMETURE du 15 décembre au 15 janvier inclus

La gestion de la déchetterie située sur notre commune ainsi que les jours et horaires d'ouvertures sont sous la responsabilité de la Communauté de Communes.



Arrêt et stationnement gênants

Nous avons constaté que les places handicapés devant la bibliothèque et les kinésithérapeutes sont régulièrement occupées à mauvais escient.

Il serait regrettable d'avoir à sanctionner les automobilistes indécents. Se garer sur une place handicapée est assimilable à un stationnement gênant, à savoir vous risquez une amende forfaitaire de 135 € (majorée à 375 €). Cette sanction peut être accompagnée d'une immobilisation et d'une mise en fourrière.

Nos déchets valent de l'or !

Jusqu'à fin mai, l'association des parents d'élèves **les p'tits loups** collecte vos papiers, prospectus, magazines, livres... pour les vendre ensuite à **PAPREC** qui s'occupera du recyclage.

Chaque vendredi des poubelles seront installées en alternance devant Vival afin de recueillir **VOTRE PAPIER (PAS DE CARTONS)**.



Location de locaux

La commune propose à la location le local de l'ancienne esthéticienne. Situé au centre bourg du village sous les arcades, sa surface de 40 m² accueille 2 cabines privées et 1 salle d'eau. Un aménagement et un parking accessible aux personnes à mobilité réduite facilitent son accès.

Libre, un appel est lancé pour toute personne souhaitant y installer un projet.



Maison, terrain à vendre ou à louer !

L'équipe municipale est régulièrement sollicitée par des personnes cherchant des maisons à louer, à acheter ou des terrains à vendre dans la commune, n'hésitez pas à nous transmettre vos annonces pour que nous puissions vous mettre en relation.

Taxe sur l'eau

Vous vous êtes certainement posé la question en recevant votre dernière facture d'eau il y a quelques mois déjà : **pourquoi 18 € de taxe en plus ?**

Cela correspond au coût du contrôle de votre assainissement pour ceux qui ne sont pas branchés au tout-à-l'égout. La loi sur l'eau a imposé une visite des installations individuelles par un professionnel de la communauté de communes. Compte-tenu du montant élevé de la facture pour vérifier l'installation, la communauté de communes a décidé de lisser le paiement du contrôle sur 10 ans. Nous regrettons qu'il n'y ait pas eu une explication claire avec la facture.



Service Petite Enfance de la Communauté de Communes



Pour la garde des enfants de 0 à 3 ans la Communauté de Communes dispose de 85 places de crèche et 200 assistantes maternelles.

Pour simplifier les demandes d'inscription ou de renseignements des parents un guichet unique a été mis en place.

contact : 06 71 41 58 03 ou service.petite.enfance@conchesenouche.com

Cette offre est complétée par :

- un Relais Parents : lieu d'accueil, d'information, de conseil, de médiation et d'accompagnement des parents.

contact : 02 32 58 67 51 ou maisondefamilleconchesenouche.com

- une ludothèque : espace d'accueil et de rencontre consacré aux jeux pour les enfants de 0 à 12 ans.

contact : 02 32 31 43 15 ou ludotheque@conchesenouche.com

Inscription à l'accueil de loisirs

La commune accueille les enfants de 3 à 11 ans à l'accueil de loisirs pendant les vacances scolaires et le mercredi en période scolaire.

Les inscriptions sont ouvertes le mercredi auprès du service jeunesse au :
02 32 24 96 23 ou 07 85 65 54 74 ou coralie.alsh@gmail.com



À l'écoute des jeunes !

Nous avons pour ambition de proposer rapidement aux adolescents du village, des animations variées, des soirées à thèmes, des activités sportives...

Nous souhaitons recueillir leurs idées, leurs souhaits, leurs propositions et autres commentaires. Nous mettons à leur disposition une adresse mail exclusivement réservée pour l'occasion : jeunesfhc@yahoo.com

État civil

Naissances :

Violette HEBERT

née le 5 novembre 2020

Björn BENARD

né le 30 janvier 2021

Kâmil KOULIBALY

né le 28 mars 2021

Décès :

Micheline JOURNET née DELIERE nous a quittés le 28 février 2021



Le P'tit marché

En quelques mois, le P'tit Marché est devenu un moment important de la vie de notre commune. 1 vendredi par mois, de 16 h à 19 h, les producteurs locaux et artisans vous donnent rendez-vous.

Nous essayons de toujours vous proposer une offre de qualité plus large : boucher, charcutier, poissonnier, maraîcher bio, boulanger, volailler, produits laitiers, saucissons, épicerie bio en vrac, chocolatier, macarons, confitures, jus de pomme, cidre, bière, restauration à emporter...

Rendez-vous de l'année : 7 mai, 4 juin, 2 juillet, 3 septembre, 8 octobre, 12 novembre et 10 décembre 2021.

Le P'tit Marché a même déjà fait des p'tits puisque plusieurs communes proches de Ferrières organisent des marchés les autres vendredis du mois.

Soirée festive le 19 juin avec concert et spectacle de feu



Concert les Mégots, chanson française

Ils sont beaux, encore chauds et fumants... Ce sont LES MÉGOTS !

Toujours prêts à enflammer les planches d'ici ou d'ailleurs...

Ces inconditionnels de la chanson française explorent tous les clichés de notre société actuelle et passée dans un rock festif à réveiller... même vos grands-mères... N'hésitez pas si vous les apercevez dans un coin, prenez en une bonne bouffée !!!

www.facebook.com/LesMegots

Spectacle de Feu, Les compagnons de la Noé

Les Compagnons de la Noé nous ont fait le plaisir d'être présents lors des journées du Patrimoine en septembre dernier avec un camp médiéval et des ateliers pour enfants.

L'association médiévale de la Bonneville-sur-Iton revient pour un spectacle de feu avec bolas enflammées, bâton de feu, éventail de feu et combat à l'épée.

<https://lescompagnonsdelanoe.blog4ever.com/>



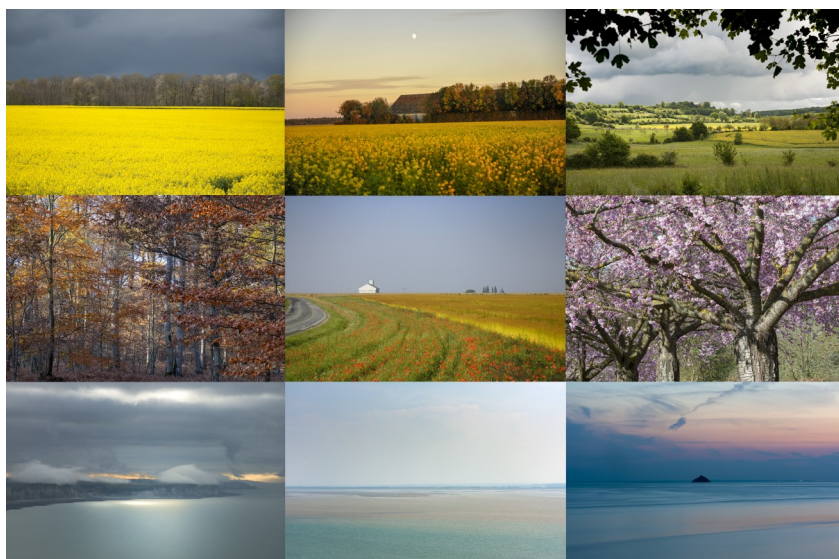
Élections départementales et régionales 20 et 27 juin 2021

Pour voter, les dimanches 13 et 20 juin inscrivez-vous sur la liste électorale avant le 7 mai. En raison du contexte sanitaire le bureau de vote est transféré dans la salle multi activités. Plus d'info à l'accueil de votre mairie : 02 32 24 94 20 ou sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Journées du Patrimoine

Rendez-vous les 18 et 19 septembre, au programme :

- Exposition photo associant 2 photographes professionnels habitant la commune **Sinh Doan** et **Pierre Pradier**.
- Concert à l'église...



Nous contacter :

Mairie

2 rue Sainte-Christine
27190 Ferrières-Haut-Clocher

02 32 24 94 20

mairiefhc@yahoo.fr

Permanences :

- mardi et vendredi de 16 h 45 à 18 h 30
- samedi matin sur RDV

Nous suivre :

- Internet : www.ferrieres-haut-clocher.org
- Facebook : Ferrières-Haut-Clocher
- Notre application : PanneauPocket

Rédaction

Remerciements à toutes les personnes qui ont contribué à la rédaction de ce bulletin.

Les articles rédigés dans ce bulletin sont le fruit d'un travail collectif des élus.